

**MUNICIPALITÉ DE SAINTE-SOPHIE-D'HALIFAX
MRC DE L'ÉRABLE
PROVINCE DE QUÉBEC**

Procès-verbal de la séance extraordinaire de la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax tenue le 24 mars 2026 à 19h04 et à laquelle séance sont présents :

Siège #2 - Michel Duperron
Siège #3 - Mathieu Jolibois
Siège #4 - Vincent Beaudoin
Siège #5 - Étienne Vigneault
Siège #6 - Jean Goulet
Siège #6 - Jean Goulet

Est/sont absents:
Siège #1 - Pierre Gosselin

Tous formants quorum sous la présidence de monsieur Christian Daigle, maire. Monsieur Jean Langelier, directeur général, greffier et trésorier par intérim est aussi présent.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2 - CERTIFICAT DE SIGNIFICATION

Conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal du Québec, le directeur général par intérim a donné par écrit un avis spécial de convocation de la séance extraordinaire de ce jour aux conseillers élus du conseil. Les membres du conseil constatent avoir reçu la signification de l'avis tel que requis par la loi.

60-03-26

3 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Michel Duperron , appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil que l'ordre du jour soit adopté.

- 1 - OUVERTURE DE SÉANCE
- 2 - CERTIFICAT DE SIGNIFICATION
- 3 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 4 - SUJETS À DISCUTER
 - 4.1 - Avis de motion et dépôt du projet du règlement d'emprunt numéro 102-2026 décrétant les travaux, une dépense de 889 006\$ et un emprunt de 280 716\$ pour la réfection du 13e rang phase II dossier numéro RQN79232
 - 4.2 - Nomination d'un membre citoyen du comité MADA-FAMILLE
 - 4.3 - Fonds régions et ruralité - Volet 4 - Demande d'aide financière - Entente intermunicipale relative à la fourniture de services de gestion documentaire
- 5 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 6 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

4 - SUJETS À DISCUTER

61-03-26

4.1 - Avis de motion et dépôt du projet du règlement d'emprunt numéro 102-2026 décrétant les travaux, une dépense de 889 006\$ et un emprunt de 280 716\$ pour la réfection du 13e rang phase II dossier numéro RQN79232

Avis de motion est donné par le conseiller M. Vincent Beaudoin à l'effet que le règlement numéro 102-2026 décrétant les travaux, une dépense de 889 006 \$ et un emprunt de 280 716 \$ pour la réfection du 13e rang phase II dossier numéro RQN79232 sera adopté lors d'une séance ultérieure.

Un projet de ce règlement est présenté et déposé séance tenante

62-03-26

4.2 - Nomination d'un membre citoyen du comité MADA-FAMILLE

Il est proposé par M. Michel Duperron, et résolu à l'unanimité des membres du conseil de nommer un membre citoyen suivant au comité MADA-FAMILLE.

Nom : Christine Vaillancourt

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

63-03-26

4.3 - Fonds régions et ruralité - Volet 4 - Demande d'aide financière - Entente intermunicipale relative à la fourniture de services de gestion documentaire

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax reconnaît avoir lu et pris connaissance du Guide du demandeur concernant le volet 4 - Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité, sous-volet Coopération intermunicipale;

ATTENDU QUE la MRC de L'Érable et les organismes municipaux d'Inverness, Laurierville, Notre-Dame-de-Lourdes, Plessisville, Princeville, Sainte-Sophie-D'Halifax, St-Ferdinand, Saint-Pierre-Baptiste et de Villeroy désirent présenter un projet de bonification de l'entente intermunicipale relative à la fourniture de services de gestion documentaire dans le cadre du volet 4 - Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité;

QUE le conseil de la municipalité Sainte-Sophie-d'Halifax s'engage à participer au projet d'entente intermunicipale relative à la fourniture de services de gestion documentaire;

QUE le conseil accepte d'assumer une partie des coûts, à savoir l'apport minimal exigé dans le cadre du programme;

QUE le conseil nomme la MRC de L'Érable, organisme responsable du projet, et autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet – Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité, sous-volet Coopération intermunicipale;

QUE le conseil désigne le directeur général par intérim, M. Jean Langelier, pour signer tout document nécessaire ou utile ou demandé par l'organisme municipal responsable du projet aux fins de la présente demande de subvention.

Proposé par Vincent Beaudoin,

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

64-03-26

6 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Mathieu Jolibois appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil que la présente séance soit levée à 19h20

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Je, Christian Daigle, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'ils contiennent au sens de l'article 142(2) du Code municipal du Québec.

Christian Daigle, maire

Jean Langelier
Directeur général et greffier-trésorier par intérim